L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 20 MARS 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres

JOURNAL OFFICIEL *de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.*

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 20 MARS 1851.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

SÉNAT DES ÉTATS-UNIS.

Le Sénat des Etats-Unis, dans sa séance extraordinaire du 10 du courant, a ratifié la nomination de M. OGDEN HOFFMAN, Jr., comme juge de district en Californie, et celle de M. T. BUTLER KING, comme collecteur du port de San Francisco.

On sait qu'en vertu d'une loi de 1850, les frais de route auxquels les représentans et sénateurs de la Californie ont droit doivent être calculés d'après la route la plus courte. Néanmoins la Chambre a calculé ces frais pendant la dernière session par la route de Panama. M. Gwin, sénateur de la Californie, s'est adressé au comité judiciaire qui paraît décidé à faire un rapport contre l'adoption de la route de Panama et contre le paiement de nouveaux frais de route pour la session extraordinaire. M. Gwin n'ayant pas quitté Washington et n'ayant pas eu par conséquent à encourir les frais du long voyage. Dans le cas où les frais de route lui seraient payés pour un voyage qu'il n'a pas fait, M. Gwin aurait droit à *onze mille piastres* depuis le mois de décembre.

La réclamation de M. Ritchie a été renvoyée au prochain Congrès.

M. Cass a pris la parole pour repousser certaines imputations contenues dans un article du journal officiel *The Republic* au sujet de la conduite que l'honorable sénateur a tenue lors de la discussion du bill des ports et rivières. Il a également expliqué sa lettre à M. Kellogg.

M. Rhett a eu lui aussi quelques explications à donner. Il a déclaré que rien de ce que contenait la lettre de M. Houston au général Hamilton au sujet de la Caroline du Sud, n'était fondé. Cette lettre avait été publiée la veille dans le journal *l'Union*. Cette affaire a donné lieu à un débat très vif entre MM. Rhett, Houston et Butler. M. Hale y a mis fin par une plaisanterie qui a excité un rire général parmi les graves sénateurs.

Une communication dans laquelle MM. Gales et Seatons déclarent qu'ils ne publieront pas après la session le compte-rendu des séances quotidiennes du Sénat, a été référée au comité judiciaire.

Dans la séance du 12, le Sénat a repoussé une proposition fixant l'ajournement *sine die* au lendemain.

M. Mangum a réclamé la prise en considération de sa résolution portant que deux mille exemplaires de l'ouvrage du professeur Espy sur la météorologie seraient fournis à ce dernier pour qu'il les distribuât parmi ses correspondans. Cette résolution a été déposée sur le bureau.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre transmise par le Président et accompagnée de la correspondance échangée entre le gouvernement américain et le sultan de Turquie au sujet des réfugiés hongrois.

Le Sénat siége ensuite à huis-clos et ratifie les nominations suivantes:

Thomas A. R. Nelson, commissaire en Chine; M. Pendleton, estimateur à la Douane de San Francisco; Robert Gardiner, estimateur à la Douane de Sacramento City, en Californie; Charles Bradley, collecteur à Bevery; C. Edgar, estimateur général; George S. Washington, conservateur général du bureau des terres publiques à St-Augustine, Etat de la Floride; Samuel Rekal, consul des Etats-Unis au Chili; Thomas Wolff, collecteur à Memphis; Thomas Wilson, collecteur dans le territoire de l'Orégon; S. P. Moore et Wm Matthews, estimateurs à la Douane de l'Orégon; George P. Nethal, collecteur à Pacific City, territoire de l'Orégon; A. Ozo Selond, surveyor à Milwaukie; E. C. Ward, collecteur à Columbia, Caroline du Nord; F. N. Baiden, collecteur à Corpus Christi, Etat du Texas; MM. Bennett et Brown, consuls dans l'Amérique du Sud.

Le Sénat a refusé de ratifier la nomination de M. GOODRICH au poste de consul des Etats-Unis à Paris.

THEATRE D'ORLEANS.

La représentation de ce soir est au bénéfice de Mme Richer. Le spectacle se compose d'un vaudeville nouveau, *Grisette au vert*, et de l'opéra de Verdi *Les Deux Foscari*, avec un intermède de danse. Ce programme suffirait à remplir la salle si les nombreux habitués du théâtre d'Orléans ne se faisaient un devoir d'assister aux représentations qui sont destinées à récompenser les sujets d'élite. Mme Richer est une actrice d'une valeur réelle et sa présence est presque indispensable au théâtre, grâce aux rôles nombreux qu'elle a créés parmi nous. Son répertoire est des plus variés et comprend la haute comédie, le drame, le vaudeville, le proverbe et même assez fréquemment l'opéra-comique. Elle dépose dans le vaudeville une verve d'bon aloi qui a plus d'une fois sauvé du naufrage des pièces d'un ordre inférieur, et dans le [illegible] trouve des accents qui vont au cœur et le remuent profondément. Artiste consciencieuse, Mme Richer ne néglige aucun des détails essentiels ni même secondaires des rôles qui lui sont confiés. Ces titres, et bien d'autres encore que nous pourrions énumérer, lui donnent droit à la reconnaissance du public.

CONCERT DE M. CHARLES WYNEN.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que le grand concert vocal et instrumental de M. CH. WYNEN aura lieu demain soir, vendredi 21, au LYCEUM HALL, hôtel municipal, Place Lafayette.

M. Wynen est aujourd'hui tellement populaire parmi nous qu'il devient à peu près inutile de faire valoir, auprès des amateurs de musique, les droits de cet artiste à leur présence; la simple annonce suffira pour les attirer tous. Disons toutefois, pour le bénéfice de ceux qui n'ont pas encore entendu M. Wynen que l'occasion qui leur est offerte demain, sera probablement la dernière, car il se dispose à nous quitter sous peu.

M. Wynen exécutera plusieurs grands morceaux sur le violon et une fantaisie sur le *Yerosa y Soloma*. Un pianiste, de talent, dit-on, M. GAENFELD, doit se faire entendre, pour la première fois à la Nlle-Orléans, dans cette soirée. L'orchestre sera conduit par M. Gabici.

LA CLASSE DU SOIR.— Nous apprenons avec plaisir que MM. C. O. Dugue et C. Bissell ont été nommés professeurs à l'Ecole du Soir, dont l'ouverture doit avoir lieu lundi prochain. Il était à fi de de faire de meilleurs choix, et nous en félicitons sincèrement la Direction de cette double nomination. M. Dugue enseignera le français et le latin, et M. Bissell l'anglais, la géographie et les mathématiques; l'un et l'autre sont des professeurs de mérite, et qui ont depuis longtemps fait leurs preuves dans l'enseignement.

HAVANE.

Par le brick *Pierre Soulé*, arrivé hier de la Havane, nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 14 du courant. La locomotive du chemin de fer de Cardenas a fait explosion le 9 de ce mois; le machiniste, nommé Murphy, et le conducteur ont été tués, ainsi qu'un chauffeur. C'est le premier accident de ce genre, si nous ne nous trompons, qui soit arrivé à Cuba.

HENRY CLAY.—L'honorable Henry Clay s'est embarqué à New-York le 11 de ce mois, sur le steamer *Georgia*, pour se rendre à la Havane. Après un court séjour dans cette dernière ville, il s'embarquera de nouveau pour la Nouvelle-Orléans. Une foule immense s'était portée sur le wharf pour assister à son départ.

Nous prions l'honorable Pierre Soulé d'agréer nos sincères remerciemens pour les documens pleins d'intérêt qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre.

TARIF POSTAL.—La nouvelle loi postale votée par le dernier Congrès sera mise à exécution à partir du 1er juillet prochain. D'ici là l'ancien tarif continuera d'être en vigueur. La diminution de port est de plus de moitié. Nous avons d'ailleurs publié ces jours derniers un sommaire de la loi.

NOUVELLES MARITIMES.— La corvette *John Adams* a quitté son mouillage dans la rade de Norfolk le 12 de ce mois, et se disposait à appareiller incessamment pour la côte d'Afrique.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par l'Asia.

New-York, 14 mars.

L'Angleterre est tranquille. Le cabinet n'est pas encore formé. On croit que le duc de Wellington succédera à lord John Russell comme premier ministre.

En France, les journaux hostiles à l'Elysée avaient répandu le bruit que le président se proposait de passer soixante mille hommes en revue sur les boulevards. Le Moniteur a contredit ce bruit.

La dépêche nomme ici deux personnes qui auraient été désignées par Louis Napoléon pour représenter la République française en qualité d'ambassadeur auprès des gouvernemens anglais et américains; ces noms sont donnés incorrectement et il nous est impossible de les rectifier.

L'anniversaire de la révolution de février a été célébré par toute la France. La fête a eu lieu à Paris au milieu de l'ordre le plus parfait.

On assure que l'Autriche se dispose à faire marcher des troupes contre la Suisse.

Le bruit qu'une insurrection avait éclaté en Russie est dénué de fondement.

La Prusse a consenti à admettre dans la Confédération allemande toutes les provinces autrichiennes.

Les Turcs ont battu les insurgés égyptiens.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

Au départ de l'Asia, les viandes de bœuf étaient rares sur la place de Liverpool et les prix se raffermissaient. Les prétentions des détenteurs de porc avaient entravé les opérations dans cette branche. Les jambons étaient en demande. Les graisses avaient fléchi de 1 ah 6 d. et les farines de 6 d. Les sucres, mélasses, café et tabac se maintenaient fermes aux derniers cotes.

GEORGIE—La population de la Georgie, d'après le recensement qui vient d'avoir lieu, est de 907,897 habitans dont 527,287 blancs et 380,610 esclaves. L'augmentation depuis 1840 est de 216,3?5 habitans, soit 40 pour cent.

NEW-HAMPSHIRE.—Dans cent vingt-une circonscriptions dont le résultat est connu, le parti de M. Densmore, le candidat démocrate pour la place de gouverneur, est de 6,683 voix. La Chambre se compose jusqu'ici de 74 whigs et démocrates freesoilers et de 62 démocrates purs. M. Jared Perkins a été élu selon toute probabilité membre du Congrès dans le 3me district. M. Amos Tuck, whig, a triomphé à une forte majorité dans le 1er district congressionnel. Charles H. Peaslee et H. Hibbard, démocrates, ont été réélus dans les deux autres districts.

CHRONIQUE LOCALE.

ABUS DE CONFIANCE—David Nathan est accusé d'avoir [illegible]. Un mandat d'arrêt a été décerné contre lui.

THEATRE DES VARIETES—Ce soir, spectacle plein d'attrait. Voir nos annonces.

ACCUSATION DE PARJURE—James Evans comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention de parjure. L'examen a été différé.

—George Mc[illegible] a été arrêté hier dans la 3e Municipalité, sous la prévention de vol.

ACCUSATION DE MEURTRE.—Jacob Langerhorn a été arrêté à bord du bateau à vapeur *Iroquois* sous la prévention d'avoir tué le propriétaire de la [illegible] pendant le dernier voyage de l'Iroquois. L'instruction aura lieu prochainement.

—J. E. Frock, accusé d'avoir enlevé une petite [illegible] appartenant à Mme Elizabeth [illegible] comparaîtra incessamment devant le recorder Genois.

CONSEIL GENERAL.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Séance spéciale du 17 mars 1851.

Le Conseil se réunit à midi, conformément à l'ajournement.

Sur motion de M. Waterman, M. Allan est appelé au fauteuil.

L'appel nominal a lieu.

MEMBRES PRÉSENS—MM Allan, Benit, Bienvenu, Cucullu, Lee, Vionnet et Waterman, 7.

MEMBRES ABSENS—MM Caldwell, De Feriet, Lugenbuhl, Roselius et Tompkins, 5.

Sur motion de M. Waterman, le Conseil procède à l'élection d'un président. MM. Lee et Bienvenu sont nommés vérificateurs. Sur sept voix, M. Allan en reçoit [illegible] voix perdue.

M. Allan est par conséquent déclaré dûment élu.

Le message suivant transmis par le maire a été lu par le secrétaire et pris en considération paragraphe par paragraphe:

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
13 mars 1851.

Au Président et aux membres du Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe copie d'une lettre qui m'a été adressée par l'honorable John C. Larue, juge de la Première Cour de District, laquelle renferme copie d'un rapport présenté à M. Larue par le grand jury au moins du janvier dernier, relativement au peu de sûreté qu'offre la maison de Cour. J'y appelle toute votre attention.

Je vous transmets également une lettre qui m'a été adressée par M. Ch. H. Lanneau, de Charleston, concernant un portrait en pied du général Lafayette.

Comme la présente séance sera votre dernière réunion régulière d'ici aux élections d'avril, j'appelerai votre attention sur la nécessité de nommer en [illegible] un commissaire chargé de les [illegible] dans chaque ward.

La lettre ci-jointe de M. C. Dufour, relative à la saisie des actions de la Banque de Commerce, [illegible] vente est annoncée pour le 18 du courant, et dans laquelle votre avocat m'annonce qu'il a reçu l'ordre du conseil des finances de demander une injonction pour empêcher la vente, mérite d'être prise en considération car vous êtes appelés à fournir le cautionnement d'usage.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Le secrétaire lit une lettre de l'honorable J. C. Larue, juge de la Première Cour de District, appelant l'attention du Conseil Général sur l'état du bâtiment ou siègent maintenant les Cours, et transmettant au dit Conseil le rapport du grand jury du mois de janvier dernier, dans lequel cet officier avait déclaré que l'édifice offre des dangers réels et ne convient pas à la destination qu'elle a reçue, se prononce pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'épreuve du feu.

Sur motion de M. Benit, cette lettre est référée au comité des cours et prisons.

La lettre de M. Chs. H. Lanneau, de Charleston, Caroline du Sud, proposant de vendre à la ville de la Nouvelle-Orléans, un portrait en pied du général Lafayette, est lue par le secrétaire, et sur motion de M. Waterman est référée à un comité spécial de trois membres. Le président désigne pour former le comité MM. Waterman, Benit et Bienvenu.

Sur motion de M. Benit, la résolution suivante est adoptée:

Résolu que les personnes suivantes seront et demeurent nommées commissaires de la part du Conseil Général pour présider aux élections d'aldermen et de membres du Conseil-Général, dans la 1re Municipalité, lundi le 7 avril prochain.

1er ward, Chs Burthibise,
2me " Patrick Shields,
3me " E A Michel,
4me " Francis Mouny,
5me " Frederic Buisson,
6me " H. Classen,
7me " John Courter.

Sur motion de M. Waterman, la résolution suivante est adoptée:

Résolu que pour l'élection des membres du Conseil Général et des aldermen de la Municipalité No 2, les personnes suivantes soient et demeurent nommées commissaires pour ce Conseil.

1er ward, James Ross,
2e " H. M. Summers,
3e " J O Harris,
4e " John Wolfe,
5e " Wm H F[illegible],
6e " J B Walsh,
7e " Patrick Dowling.

M. Roselius vient occuper son siége.

Sur motion de M. Cucullu, la résolution suivante est adoptée:

Résolu que pour l'élection des membres du Conseil-Général et des aldermen de la municipalité No 3, les personnes suivantes soient et demeurent nommées commissaires par ce Conseil:

1er ward, C. Grandpré,
2me " F Crain,
3me " Daubert, jr.
4me " L Duvigneaud.

Le secrétaire lit une lettre de M. Cyprien Dufour, avocat du Conseil-Général, concernant la saisie des actions de la ville dans la Compagnie des Water-works.

M. Benit présente la résolution suivante:

Résolu qu'un comité spécial de trois membres soit nommé par le président pour obtenir la caution nécessaire à l'avocat du Conseil pour prendre une injonction dont l'effet sera d'arrêter la vente des 5,000 actions de la Compagnie des Water-works saisies à la demande de C. S. Roosvelt, lequel a intenté un procès contre le maire, les aldermen et les habitans de la Nlle Orléans, et une autre action dont le titre est le même, ainsi que dans l'affaire de Samuel Smith & Co contre les mêmes.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée comme suit:

Oui—MM. Benit, Bienvenu, Cucullu, Roselius, Vionnet et Waterman,—6 voix.

Non—M. Lee,—1 voix.

Le président désigne pour former le comité MM. Benit, Waterman et Cucullu.

Sur motion de M. Bienvenu, la résolution suivante est adoptée:

Résolu que l'avocat de ce Conseil soit enjoint de signifier au shérif que les actions saisies dans l'affaire de C. S. Roosvelt contre le maire, les aldermen et les habitans de la Nouvelle-Orléans, dans une autre affaire du même contre les mêmes, et dans une troisième affaire de Samuel Smith & Co. contre les mêmes, sont la propriété du Conseil-Général de la ville de la Nlle Orl., et que dans le cas où ledit shérif procéderait à la vente desdites actions, il serait responsable de tous dommages qui pourraient en résulter. Dans cette dernière éventualité, l'avocat de ce Conseil est par les présentes autorisé à intenter une action en dommages contre les demandeurs ci-dessus et contre le shérif, et à demander en outre judiciairement l'annulation de la vente ainsi faite.

Le Secrétaire lit le message suivant, transmis par le Maire:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS;
15 mars 1851.

Au président et aux membres du Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs,—Je vous ai fait convoquer aujourd'hui pour vous prier de délibérer sur le second paragraphe de mon message du 13 du courant, et je profite de l'occasion pour vous transmettre la copie ci-jointe, d'une lettre qui m'a été adressée par J. C. D. De Bow, et qui renferme copie de certaines résolutions relatives à un projet de convention dont le but est d'encourager les progrès de l'industrie des chemins de fer.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, etc.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

Le Secrétaire lit une lettre de M. J. B. D. DeBow au des secrétaires du meeting tenu le 25 février dernier, pour délibérer sur la création des chemins de fer et d'autres améliorations du même genre. La lettre de M. De Bow renferme les résolutions adoptées par ledit meeting, lesquelles concluent à la convocation, à la Nouvelle Orléans, d'une convention des Etats du Sud et de l'Ouest, pour favoriser l'industrie des chemins de fer et d'autres entreprises semblables. Cette lettre, sur motion de M. Waterman, est référée au comité spécial des améliorations, composé de MM. Waterman, Cucullu et Roselius.

Le secrétaire donne lecture du message suivant transmis par le Maire:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
17 mars 1851.

Au Président et aux Membres du Conseil Général de la Nlle-Orléans.

Messieurs,—M. George Allan, nommé le 20 du mois dernier Directeur de la Compagnie de Dessèchement de la Nlle-Orléans, ayant refusé d'accepter ce poste, je nomme à sa place M. J B Walton, choix qui, je l'espère, sera ratifié par vous.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
[Signé] A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Benit, la nomination de M. J B Walton comme Directeur de la Compagnie de Dessèchement de la Nlle Orléans en remplacement de M. George Allan est ratifiée à l'unanimité.

Une lettre de M. J M Vandegriff, gardien de la Maison de Cour, au sujet des voûtes des Cours, est lue et référée au comité des Cours et prisons.

Sur motion de M. Allan, le règlement est suspendu et la résolution suivante adoptée:

Résolu que le maire soit et demeure autorisé à émettre ses mandats au pro-rata sur les trois municipalités pour le paiement des comptes suivans:

A J. M. Vandegriff, gardien des Cours, pour travaux de charpenterie, pose de vitres, etc, $43 30

Au même pour le compte de Samuel E. Kips,—vente d'un pavillon américain, $30

Pose d'un pavillon, $25 55

$70 30 [sic: $98 85]

Sur motion de M. Lee, le règlement est suspendu et la résolution suivante adoptée:

Résolu que le maire soit et demeure autorisé à émettre ses mandats au pro rata sur les trois municipalités pour la somme de cent cinquante piastres, payables aux propriétaires du journal *l'Abeille* pour impressions extraordinaires destinées au comité des améliorations, en vertu d'une résolution de ce Conseil.

Sur motion de M. Waterman, le règlement est suspendu et la résolution suivante adoptée.

Résolu que le maire soit et demeure autorisé à émettre ses mandats au pro rata sur les trois municipalités en faveur de E A Michel, sergent d'armes de ce Conseil, pour la somme de deux cent cinquante piastres, dont une partie dépensée en achats de papiers, plumes et autres fournitures de bureau, et le reste pour rétribution de ses fonctions de gardien des archives de l'ancien jury de police pendant l'année qui se termine présentement.

Sur motion de M. Benit, le règlement est suspendu et la résolution suivante adoptée:

Résolu que la somme de cinquante piastres soit et demeure allouée à John Mahoney comme rétribution additionnelle pour ses services de gardien de ce Conseil; le Maire étant par ces présentes autorisé à émettre ses mandats au pro rata sur les trois Municipalités en faveur dudit John Mahoney pour ledit montant.

M. Bienvenu présente les résolutions suivantes, qui, après la suspension du règlement, sont lues et adoptées:

Attendu que par la section 10, article 4 d'une loi de la Législature de cet Etat, approuvée le 3 mai 1847, les assesseurs des différents districts représentatifs de cette paroisse doivent fournir un cautionnement dont l'acceptation est du ressort de ce Conseil;

Résolu que le Secrétaire de ce Conseil soit requis de signifier aux officiers assesseurs qu'ils aient à déposer aux archives de ce Conseil une copie du bond fourni par eux afin de prouver qu'ils se sont conformés à la loi.

Résolu en outre que conformément à la 3me section, article 6 de la même loi, ce Conseil procédera à sa prochaine séance au remplacement, par scrutin [illegible] des assesseurs qui auront négligé de [illegible] ce à la loi.

Résolu en outre que le Secrétaire soit requis de [illegible] la prochaine séance [illegible] de ce Conseil qui [illegible] pour remplir [illegible] de la loi.

La résolution suivante, présentée par M. Bienvenu [illegible]:

Résolu que l'article 47 d'une ordonnance intitulée "Ordonnance supplémentaire portant établissement d'un tarif uniforme de taxes et votée dans la séance du 23 novembre 1850, ne sera pas interprété de manière à y comprendre les marchands en détail de meubles de seconde main et les marchands de livres de seconde main.

Sur motion, le Conseil s'ajourne au second jeudi d'avril prochain.

J B WALTON, Secrétaire.

☞ On nous prie d'appeler l'attention du commerce sur la vente d'[illegible], vins, thés, huile, etc., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie, dans le magasin d'encan, No 24, Vieille Levée par BERNARD TURPIN, Encanteur.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente des propriétés et nègres appartenant à la succession de J. N. Batson, qui aura lieu aujourd'hui à la Bourse St-Louis, à midi. Voyez les avis de J. A. Beard.

Vente de marchandises sèches.

☞ Le catalogue de la vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Pettipain, rue du Canal, No 8, comprenant un bel assortiment de marchandises de saison, digne de l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne.

Est décédée hier après-midi, à deux heures, Mme BELONIE DUBREUIL, née Lise Terence Prevost, à l'âge de 47 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures précises.

Le convoi partira rue Trême, entre Dumaine et Ste-Anne. De la part de sa famille.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 19 MARS.

Le marché au coton est très ferme, mais les prix élevés que l'on demandait aujourd'hui ont ralenti les opérations, les ventes n'ont été que 4,000 balles; low middling @ good middling 10⅛ @ 1¾ cts la livre.

Environ 500 boucauts de sucre ont été vendus aux prix d'hier; 4⅞ @ 5⅞ par livre pour le fair. 500 barils mélasse ont été vendus de 30 @ 26 cts par gallon pour les qualités fermentées et 27¾ @ 28½ cts par gallon pour les cots de choix.

3,500 barils de farine, dont 1,300 Ohio, ont été vendus à $3 92 et 400 do à $4. Environ 4,500 sacs de maïs ont été vendus de 56 @ 58 cts le boisseau.

Les provisions sont fermes. Le mess porc vaut $13 25 @ 13 50 et prime $11. Le lard salé se vend aux prix pleins, plats cotés, 7¾ @ 8 cts; épaules, 5⅛ @ 5⅜ cts par liv.

Le whiskey est lourd à 20 cts par gallon.

Le change est ferme. Nous cotons: Sterling, 108⅞ @ 109⅜. Paris, 5f 20 @ 5f 10; Traites sur New-York, à 60 jours, 1⅛ @ 1⅝ pour cent d'escompte; à vue, ½ p. cent d'escompte.

Le fret est le même.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Continent, Drummond, pr Liverpool.
Clifton, Ingersoll, pr New York.
John Fielden, Strang, pr Liverpool.
Brick Denmark, Raney, pr Bordeaux.
Goelette Brazos, Ward, pr Cardenas.
J F Bradford, Belfour, pr Sabine Pass.
Gov Arnold, Smith, pr Apalachicola.
Anna McKay, Downer, pr St Marks.
Steamer Beacon, Roberts, pr Montgomery.

—ARRIVÉS.—

Navire Diogenes, Silvestre, de Palerme.
Equity, Nason, de Boston.
Brick Duncan, Juna, de la Havane.
P Soule, Smith, de la Havane.
Aliston, Pierre, de la Havane.
Goelette Planter, Reynolds, de Grand Caillou.
Wm Bryan, Bruce, de Grand Caillou.
Geo C Gibbs, Gibbs de Charleston.
Mary Eddy, Eddy, de Sabine.
H L Scranton, Worsoe, de Brazos.
E S Leiper Thomas, de Grand Caillou.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Au bas du fleuve et montant:
Navires John McKenzie & Montezuma, barque Berlin et deux navires—noms inconnus.

☞ Le navire CHARLEMAGNE, du Havre, est maintenant prêt à décharger sa cargaison, en face du poteau No 20, deuxième municipalité. Les consignataires sont requis de retirer leur permis, ainsi que leurs marchandises, dans un délai de cinq jours, autrement elles seront envoyées aux dépôts de la Douane à leurs frais et risques.
H. V. BAXTER,
30 mr 99, rue de la Commune.

☞ AVIS—Le brick FREDERIC [Lobec], capitaine Geslien, de Bordeaux, est prêt à décharger sa cargaison, 1re Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leur permis, dans le cas contraire, les marchandises seront envoyées dans les magasins de la Douane à leurs frais et risques.
W F VREDENBURGH & Co,
19mars—3f 29, Vieille Levée

☞ Le navire BRUNSWICK, capt. Thomas, du Havre, commencera son déchargement demain matin, en face du marché aux légumes de la première municipalité.
Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises sur la levée. 19 ms

Avis à qui cela concerne.

PRESTON A. DOLLAR, arrivé dernièrement du Mississipi, et dont le lieu de naissance est inconnu, est mort en 1850 dans la paroisse de Lafourche Intérieure, Etat de la Louisiane, ou sa succession a été ouverte. Le soussigné ayant été nommé administrateur de la succession, invite les personnes qui y sont intéressées à s'adresser à
PASCHAL ROSE.
20mars—5f Thibodeaux [Louisiane].

AVIS—Ni le capitaine ni les consignataires du brick FREDERIC [Lobec], capitaine Geslien, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit brick.
W F VREDENBURGH & Co,
19mars—3f 29, Vieille Levée

Offre en vente du Steamship FASHION.

JE recevrai des propositions et des soumissions cachetées, par écrit, le mercredi, 26 du courant, jusqu'à midi, pour le steamship FASHION, des Etats-Unis. Les dites propositions et soumissions devront m'être adressées et porter en suscription "Propositions pour le steamship des E. U. Fashion." Je soumettrai les dites propositions à l'inspection du Quartier Maître Général, à Washington, lequel se réserve le droit de rejeter toute proposition.
Conditions—comptant, avant de délivrer, en cas d'acceptation d'aucune proposition.
T F HUNT,
20ms—☞ Dép. Quart. M. G.

PARTI marron de chez le soussigné, il y a environ un mois, JULES, mulâtre créole, âgé d'environ 25 ans, parlant l'anglais et le français, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant de mauvaises dents, cheveux droits et mesure [illegible] métier.
Une récompense de $50 sera payée à quiconque le ramènera chez M. D. Poincy, rue Dumaine, No [illegible], et cent piastres s'il est pris hors de cet Etat.
Nouvelle-Orléans, 20 mars 1851.
20 ms—6 CHARLES E. FORSTAL.

RAIL-ROAD
ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON (Mis.)

CONFORMEMENT à une résolution du comité d'administration intérieure de la Nlle-Orléans et Lafayette, avis est par le présent donné qu'une assemblée des amis du projet de rail-road entre la Nouvelle-Orléans et Jackson (Mis.) aura lieu à la Nouvelle-Orléans le mercredi 16 avril prochain.

L'arpentage de la route de la Nouvelle-Orléans par la côte et ouest du lac Maurepas à la limite de l'Etat étant terminé, le rapport et les plans de l'ingénieur seront soumis à l'assemblée.

On espère que des délégués à ladite assemblée seront généralement nommés, et qu'ils se rendront ponctuellement au jour indiqué.

GEORGE CLARK, 1ère Municipalité,
C. D. YANCEY, 2ème Municipalité,
G. HOOPER, 3ème Municipalité,
P. N. WOOD, Lafayette.
20 ms Comité d'arrangement.

BUREAU DE L'AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL (SUN MUTUAL INS. Co.)
Nlle-Orléans, 1er mars 1851

LES Scrips pour 1850 sont prêts à être délivrés.
L. MATTHEWS,
20 ms Agent.

A. BOISIERE, à la Chancellerie du Consulat de France, Agent des Assureurs Maritimes du Havre et de Paris, pour le règlement des risques à l'amiable. 20mars—1m

DEMANDE—Un excellent barbier pourra trouver un emploi continuel en s'adressant au salon de coiffures, No 27, rue Royale. Il est inutile de se présenter si l'on n'est capable de remplir la place.
JUAN ALANA.
20 mars—3f

PERDU—Un setter noir ayant un peu de blanc au poitrail et répondant au nom de Corsaire; il portait un collier en cuir. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au No 167 rue Royale. 20 mars

EN débarquement du navire Frederick, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
313 caisses, 12 bout. vin rouge St Estèphe, étiquetées aux couleurs américaines;
98 caisses de 12 bout. vin blanc Sauterne, bouchage en verre;
20 caisses de 12 bout vin rouge Ch Cas; do
20 do do do do Lafite, do
20 do do do do Latour, do
20 do do do do Margaux, do
10 do do do do Lavase, do
20 do do do do Haut Brion, do
20 do do do do Branne Mouton do
30 demi barriques vin blanc Sauterne;
8 quarts pipes vieille eau de vie de cognac 1835;
24 barriques vin rouge Montferrand;
8 do do Margaux;
9 caisses de 12 bout vin rouge Lafite;
22 do do do Larose;
18 do do do vin blanc Sauterne.
V & E MAIGNAN,
20n 85—87, St Louis

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre, et à vendre par les soussignés:
50 paniers Champagne.
10 caisses kirschwasser. V & E MAIGNAN,
20m 85—87, St Louis

COGNAC—5½, 10¼ et 10⅛ pipes cognac Martellon 4me preuve;
5 demi et 12 quarts pipe cognac Barthelemy 4me preuve;
25 quarts do do vieux Martellon 4e preuv;
25 do do do Daniel 1re do;
12 do do do J B Clerc 4e do;
12 do do do J J Dupuy 1re do;
15 do do do Hy. Sutton 1851 1re do;
10 do et 10 huitièmes do 1800 1re do;
2 do et 2 huitièmes do J B Clerc 1798 1re do.
En magasin et à vendre par
B TALAMON,
20 mars 182 et 184, rue Royale

VINS DE BORDEAUX en magasin et à vendre par le soussigné:
7 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 1847,
15 barriques St Julien Médoc, 1844,
4 do Pauillac 1847
50 do Château St-Germain, 1844,
3 do do Haut Brion, 1844
6 do Clere Moun Pauillac, 1844,
3 do Château Leoville, 1841,
200 caisses vin rouge de Pauillac et St-Julien, 1847,
50 do Vin blanc Haut Sauterne, en grandes et demi-bouteilles.
100 barriques vin rouge de différentes marques, telles que Palmer, Margaux, Pontet, St-Julien, Château Leoville.
B. TALAMON,
20 ms 182, rue Royale.

FROMAGE de Gruyère—50 meules venant d'arriver, et à vendre par
B TALAMON,
20 mars 182 et 184, rue Royale

SARDINES à l'huile—En ¼ et ½ boîtes de la marque A. G. Bet & Co, reçues par les derniers arrivages, et à vendre
B TALAMON,
20 mars 182 et 184, rue Royale

VIN DE MARSEILLE—40 barriques de la marque Bergasse, à vendre par
20 ms B TALAMON, 182 184 rue Royale

ABSINTHE et BRANDY—100 caisses de la marque Jeanrenaud, 75 do do Louis Richardet, à vendre par B TALAMON,
20 ms 182, 184 rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—105,000 cigares de la Havane, 1er choix, en débarquement de la goelette Fairy et à vendre par
J M CABALLERO, 36, Vieille Levée,
20mars Entre Douane et Bienville.

BONS DE LA PREMIERE MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE FOUTZ,
19 ms 93, rue de la Douane.

BOIS DE TEINTURE—Honduras de première qualité, à vendre par
J Y DE EGANA,
19 mars 47, Bienville.

VIN DE BORDEAUX— En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux
300 caisses de vin bon ordinaire, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
19mars Encoignure Royale et Conti

CONSERVES ALIMENTAIRES—En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux.
500½ boîtes petits pois.
300 boîtes de pâtés truffés en 1¼, 1½, 1¼ et 1½ boîtes, à vendre par DUNTZE & IKEN,
19mars Encoignure Royale et Conti

CHANGE sur la Havane à courte vue, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19m 3, Front Levée

HUILE DE LIN—3000 gallons, bouillie et crue, à vendre en magasin par
W F VREDENBURGH & Co,
19 ms 29 Vieille Levée

SERRURES—40 caisses serrures françaises assorties, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 mars 29, Vieille Levée

CLOUS—1500 barils coupés et travaillés, en magasin et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 mars 29, Vieille Levée

INDIGO—3 cerons, Caracas, 5 caisses Manilla et 2 do du Madras, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 mars 29, Vieille Levée

THE—1000 demi boîtes thé noir et vert, de la marque Chestandt, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 mars 29, Vieille Levée

RIZ DE LA CAROLINE— 64 boucauts, en débarquement du brick G L Abbott, à vendre par B VALLS,
19 mars 37, Commune

CIGARETTES—6 caisses marque la Espanola en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par B VALLS,
19 mars 37, rue de la Commune

CIGARES de la Havane—95,000 qualités assorties, en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par B VALLS,
19 mars 37, rue de la Commune

AMANDES amères—20 caisses en débarquement du navire Mediator, à vendre par
B VALLS,
19 mars 37, Commune

CAFE—95 sacs café prime de la Havane, en débarquement de la goëlette Fanny, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19 mars 3, Front Levée

Demande d'emploi.

UNE DAME Française, de Paris, désire trouver un emploi d'institutrice, dans une famille à la campagne, aux environs de la Nouvelle Orléans. Depuis six ans qu'elle habite la Louisiane, elle s'est livrée à l'enseignement et peut donner sur son caractère, ses capacités et sa moralité, les renseignemens les plus favorables. Elle enseigne toutes les branches faisant partie d'une bonne éducation française et des arts d'agrémens qui concourent à la compléter, tels que: dessin, broderies, fleurs artificielles, etc. Elle parle assez l'anglais pour se faire comprendre de jeunes Américaines qui n'auraient aucune notion de la langue française.
S'adresser à M. Magne, avocat à la Nouvelle-Orléans ou au bureau de l'Abeille 18 ms

Demande d'emploi.

UNE bonne nourrice désirerait trouver une place soit en ville, soit à la campagne. Elle fournira les meilleures recommandations, s'adresser chez Mme De Andreis, accoucheuse, à l'encoignure des rues Orléans et Dauphine. 18 ms—1

CONFITURE Française—Véritable raisiné en petit baril—Récemment reçu. Aussi en magasin,
40 barriques vin rouge Marseille;
70 barriques vin rouge Bordeaux;
125 paniers huile Plagniol;
100 milliers bouchons pointus et réguliers;
6 estagnons eau de Rose;
25 estagnons eau fleur d'oranger;
150 do do do do;
150 caisses figues sèches de Salernes.
A vendre par ANT. GIRAUD,
18 mars—6 46 Vieille Levée

ON DEMANDE à louer deux négresses bien recommandées,
Une bonne gardienne d'enfant,
Une domestique de maison.
18mars S'adresser rue St-Louis No 22.

EN débarquement du navire Friederich, de Bordeaux, six quarts pipe cognac Larronde, et à vendre par X. LAMBERT,
18 mars No 62, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Brunswick, venant du Havre,
20 meules fromage véritable Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,
18 mars 32, rue du Maine.

RECU par le steamboat Yorktown, de Cincinnati, 8 tierçons jambons de John Shays, 1re qualité, 30000 cigares mêlés, à vendre par
J. N. CURIEN,
18 mars 32, rue Du Maine.

M. PAUL QUEYROUZE a notre procuration générale à partir du 13 courant.
1sm—1m QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
18m—6f 147. rue Royale

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin rouge marque Bergasse, à vendre par
NUMA LACOSTE,
18 mars—8 147, rue Royale

VIN DE BOURGOGNE ET MADERE—20 barils Burgundy Port, 10 do Madère qualité supérieure, à vendre par NUMA LACOSTE,
18 mars—8 147, rue Royale.

ABSINTHE AU DRAWBACK—50 caisses absinthe marque Sauvajol, Brangton & Co., à vendre par NUMA LACOSTE,
18 mars—8 147, rue Royale

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, *Rue Royale, No 104*, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 ja

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillaume, rue du Cirque, No 28, et celles de M. Lecoq, de New-York, sont à [illegible] chez J. B. LANG, No 126, rue de Chartres. 9m

CHEMIN DE FER DU LAC PONTCHARTRAIN.

Réduction des Prix,

A dater de dimanche 16 mars, les prix ont été réduits à VINGT-CINQ SOUS par ticket pour aller et retour du Lac. Les billets seront collectés en revenant du Lac et ne seront valables que pour le jour même où ils auront été pris. 20 mars

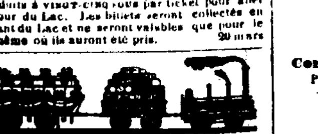

NOUVELLE-ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Nouveaux arrangements pour les départs des chars.

Le char part:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 6 h A. M.	A 6 ½ h A. M.
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P. M.	A 2 h P. M.
A 3 ½ h —	A 4 h —
A 4 ½ h —	A 5 h —
A 5 ½ h —	A 6 h —
A 6 ½ h —	A 7 h —
A 7 ½ h —	A 8 h —
A 8 ½ h —	A 9 h —
A 9 ½ h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure les dimanches depuis 5 heures du matin.

L'omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.
J W SMITH,
20 mars Surintendant.

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orleans,

Le 17 mars 1851.

LES directeurs de cette compagnie ont aujourd'hui déclaré un dividende de douze pour cent ($120 par action), payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi, le 20 courant, ou après.
18 ms—8 J. TUYES, Secrétaire

RUE DE CHARTRES No 99,
Coin Conti.

VENTE au prix coûtant pour cause de dérangement d'incendie et de réparations à faire à la maison, d'une quantité d'articles fins et de fantaisie tels que:
Services de porcelaine blanche superfine,
do do bande or et fleur,
do à thé blanc à bande or fillet, or et à fleurs, dans tous les genres,
do café, bonnes bande or filet et fleurs,
Tables fantaisie de différentes grandeurs et genres divers,
Une grande quantité de lampes de tous genres et de toutes dimensions,
Garnitures de cheminées, girandoles, candélabres, cristal pour la table taillé et gravé riche, verres à eau et à vin de champagne, Bordeaux, Madère, &c., &c.
Lanternes pour voitures, plateaux et une infinité d'autres articles.
Les cafés et restaurants qui voudraient se rassortir trouveront dans le même magasin une bonne occasion de bon marché, en castors (burners) et couverts plaqués de Sheffield et autres.
NOTA—Ceux qui auraient quelques ordres à donner pour décors ou dorures spéciales sur porcelaine ne sont priés de se hâter, la fabrique devant cesser sous peu 17mars—1m

Lots et résidences à Pascagoula.

A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de [illegible] face au Golfe à M. [illegible] Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de [illegible] les bains de mer et les prix sont très modérés.
Les personnes [illegible] de trouver une demeure maison de campagne [illegible] s'adresser à M. Jacob Bourgeois. Est Pascagoula, ou à J. A. Beard, encanteur. Arcade Bank [illegible]
17 mars ☞

VERNIS pour voitures et pour meubles,
Papier à peindre les toiles,
Gomme laque blanche et orange,
La gomme laque blanche, et de la danse [illegible] donne un vernis sans couleur et de la meilleure qualité. Cet article peut être obtenu à des prix très réduits.
Pinceaux planches, de toute finesse,
Do [illegible],
Brosses à dent de toute qualité
Crème de Perle et poudre parfumée etc. etc.
Tous ces articles sont à vendre par
H BONNABEL, Droguiste,
17 mars rue Tchoupitoulas

PLONGS, 47, Vieille Levée, offre à vendre:
50 barriques de vin F. Dumas, de Bordeaux,
190 do do do en tonneau.
150 quarts de vin de Porto, Madère, Malaga,
100 do do vin de Madère.
20 barriques vin de Bordeaux, autre marque,
15 do do do pour ordinaire
4 do de vin de Médoc, Tardieu,
2 demi-pipes de P[illegible], supérieure connu grand propriétaire à Lynfriste Lafitte,
350 caisses de vin fins de Médoc,
6 paniers encore de vin de Champagne A. Garreau, 1re marque 17m

BOIS de teinture en tas, graine de lin et farine, chlorate de potasse, muriate d'étain [illegible] soufre précipité, colle de poisson de Cooper & Transparents, colle forte de toute qualité en baril et en caisse, absynthe de Suisse, etc. etc.
En débarquement et à vendre par
H BONNABEL, droguiste,
17m rue Tchoupitoulas

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE 132, HOTEL ST-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à l'encoignure des rues Royale et Saint-Louis et Toulouse, Hôtel Saint-Louis, est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour que tout ce qui sortira de la Havane soit [illegible] et que le public ne continue à lui accorder la faveur qu'il avait accordée dans l'ancien.
11 janv—a

A VENDRE pour un prix très modéré, UN MOULIN A SCIE et ses dépendances, situé dans la PAROISSE ST-CHARLES, rive gauche, et connu sous le nom de *WHITE SAW MILL*.
Pour plus amples informations, s'adresser à Madame EVARISTE PERRET, propriétaire, à la paroisse St Jacques, sur l'habitation de Madame Veuve Alex. Humphreys 2 juin—☞

F. E. BENOIT,

Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENS DE MUSIQUE,
No 75, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instrumens soigneusement choisis, qu'il vendra

En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:
250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi:
400 violons variant de $2 à $15.
12 basses et contrebasses. de $15 à $40.
600 flûtes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre **d'instruments en cuivre**, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons. $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instrumens.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé, on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 100.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., etc. une feuille, à 10 et 15 cts 15nov—

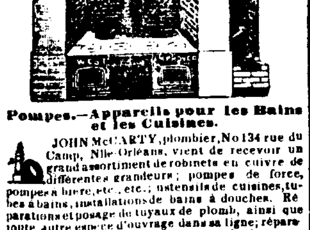

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensils de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS 22ma

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages sur les navires. Les prix sont modérés.
☞ Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
7janv—1an

Zinc—Cuivre—Ferblanc.

L. F. DELAMARE, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines; garde robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains, lavabos, etc.
Travaux de bâtimens en zinc, corniches, ventilateurs, châssis, dalles, tuyaux.
Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14 oct—a

C. Bertrand,

LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées en urbronse et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine-française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siéges, bains de pieds, baquets, installation de bains, filtres partout, couvertures en zinc, garantis vingt ans, ouvrage de bâtimens en tous genres. 22 oct—a

CHANGE à vendre sur 8 villes par
3mars DOMINIQUE LANATA.

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL.

Première Municipalité:
T. W. COLLENS,
Dr. ALPUENTE,
L. J. HARRIS,
L. BURGI.

Conseil—Première Municipalité.

Premier District nomme trois Aldermen.
RICHARD HAGAN,
F. A. LUMSDEN,
O. M. EMERSON,
PAUL PECQUET,
E. SALOMON.

Deuxième District nomme deux Aldermen.

Troisième District nomme deux Aldermen.
JOSEPH LANATA,
JULES BENIT,
L. F. MAXENT.

Quatrième District nomme deux Aldermen.
J. L. FABRE,
H. L. PEIRE,
PAULIN BLANQUE,
J. A. NAUTRE.

Cinquième District nomme deux Aldermen.
GEORGE CLARK,
CLEMENT RAMOS,
F. M. CROZAT.

Sixième District nomme trois Aldermen.
E. GIQUEL,
A. DERBES,
J. A. BONNEVAL.

Septième District nomme deux Aldermen.
ANTHONY FERNANDEZ,
VICTOR BENIT,
CH. JUMONVILLE,
E. BARTHE

JARDIN KOSSUTH.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont pris le jardin de Ste-Hélène, et qu'il sera ouvert au public dimanche le 23 courant, sous le nom de JARDIN DE KOSSUTH. Ce jardin fait face au bayou St-Jean, entre la rue St Pierre et la promenade Carondelet. Tous les dimanches il y aura un grand orchestre dirigé par le professeur STEINBACH. Le Jardin et le Café seront tous les jours ouverts aux visiteurs. Le Jardin est fort beau et convenablement disposé pour recevoir les familles et toutes les sociétés. Les soussignés ont aussi pris un soin scrupuleux pour fournir les meilleurs rafraîchissemens et les meilleures liqueurs. L'ordre le plus sévère sera maintenu, et il ne sera permis à personne d'interrompre la tranquillité des visiteurs.
19 ms—1m PUNEKY & WINTZ

Paul Pesquier,

MARCHAND TAILLEUR—No 103, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France, par le navire Beatrice, un grand et bel assortiment de marchandises d'été en ce qu'il y a de plus nouveau.

Il vient aussi, d'attacher à son établissement un coupeur, M. Ludovig, récemment arrivé de Paris, qui était employé en la même qualité, chez Charvet. 11 mars—1m

UNE Française, bien élevée, désire trouver une place pour voyager n'importe dans quel pays. S'adresser à elle-même chez M. John Watts Esq., rue Carondelet, No 24, ou au bureau du journal, sous les initiales A. D. 14 mars 4

Papiers Perdus.
Avis et Récompense.

IL a été perdu, hier soir, en allant ou revenant de la rue Dauphine entre les rues St-Philippe et Ursulines, à l'Armory Hall, un petit Diary 1851, couvert en maroquin [illegible], contenant des papiers [illegible] No 17,642 [illegible] et No 3,152 [illegible].

[illegible]

Le personne qui [illegible] recevra une récompense [illegible] au bureau du PICAYUNE, rue du Camp.
Nlle-Orléans, 12 mars 1851. 14m

Marchandises diverses.

CAFE de Rio, Java et Havane,
THE noir et vert,
MORUE, maquereaux, saumon, écrevisses, harengs fumés en boîte,
LIQUEURS de toutes sortes, champagne, vin rouge, vin blanc, whiskey d'Irlande et d'Ecosse, en vente par E. JOHNS, 5 Front Levée.
17 mars

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques disponibles, en vente [illegible] de la Havane, par la [illegible]
J M CABALLERO, 36 Vieille Levée,
14 ms Entre Douane et Bienville.

A LOUER.

UNE jolie Maison à deux étages, située rue Dauphine, entre Conti et Bienville. No 85. Pour les conditions, s'adresser rue Royale, No 82. A vendre, les meubles de ladite maison.
14mars—☞

A VENDRE OU A LOUER pour le 1er de mai prochain, La maison à étage avec porte cochère, rue Bienville, No 154.
S'adresser sur les lieux. 14 mars—☞

A LOUER—La maison en réparation, située rue de la Douane, No 55, à côté ouverture sur le côté est, avec une grande cour et [illegible] de passage de la rue Bourgogne. Citerne et hydrant dans la cour, le premier et le second sont également pourvus d'eau. On pourra prendre possession de la maison le [illegible]. Les meubles seront vendus au gré de l'acquéreur du [illegible]. S'adresser sur les lieux. 17 mars—☞

A LOUER une [illegible] et appartement—La maison et le magasin rue St-Louis No 90, occupés par [illegible]. Possession immédiate. S'adresser à
17 ms—10t AUGUSTE [illegible]

A LOUER PRESENTEMENT.

Un magasin en briques, situé rue Conti No 6, entre Chartres et Levée.
Un magasin faisant partie de la maison encoignure Douane et Royale, en face de la banque de l'Union.
Une maison située rue St Philippe No 76, entre Royale et Bourbon. S'adresser chez
LEOPOLD JEANNET & Co,
1emars No 22, rue St Louis

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 5, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire, contenant six chambres, galeries et [illegible], cour, logis en briques à trois étages sur la cour, contenant [illegible] et cuisine, [illegible] pour une écurie, &c, ayant cave et hydrant et d'une cour et d'une allée commune.

Une autre maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans la même rue, No 11, près de la rue de la Victoire, contenant six chambres, deux cabinets, galeries, &c., un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres et cabinets, ayant une cuve, hydrant, &c, et une allée commune sur la rue de la Victoire.

Une maison en briques à deux étages et attique, couverte en ardoises, divisée en deux logements et pouvant en former un seul au besoin, située au coin des rues Moreau et de la Paix. Ceux formant le coin de la rue Moreau à trois chambres dans le corps de logis principal, cuisine, bûcher, quatre chambres, &c. dans cette sur la cour, plus une cuve et un hydrant, l'autre y attenant à deux grandes chambres et un cabinet, et dans le corps de logis sur la cour, cuisine, bûcher, écurie et six chambres, une cuve et un hydrant. Les greniers sont platonnés et peuvent être habités.

Les conditions seront avantageuses. S'adresser à
LEOPOLD JEANNET & CO.
1emars— 22, rue St Louis

RÉSIDENCE A BILOXI.

LE soussigné offre à vendre cette résidence située à Biloxi. Les terrains mesurent environ 230 pieds face au Golfe du Mexique, à 100 pieds de distance Est du phare, s'étendant à environ un mille jusqu'à la Baie du derrière et couverts des plus beaux Chênes Verts, Magnolias, Noyer Blanc et Arbustes. Environ 10 acres sont entourés en planches épaisses, défrichés et en culture.

Les améliorations consistent en une belle maison à deux étages, mesurant 50 pieds sur 60, avec galerie sur le devant et le derrière, cuisines et dépendances, verger, pieds de vignes. Une avenue de Chênes Verts s'étend sur le derrière de la maison jusqu'au Chemin de la Pas e Christiane, un wharf de 800 pieds de longueur, bains, &c.

La propriété est louée jusqu'au 1er mai prochain. Les personnes désirant faire l'acquisition d'une résidence saine et agréable, située sur le bord de la mer, à 4 heures de la Nouvelle-Orléans, trouveront une excellente occasion, le propriétaire étant déterminé à la vendre à un prix raisonnable.
J. U. LAVILLEBEUVRE.
15 mars—1m 157, rue Carondelet

OCCASION RARE.

UN MAGASIN de linge fait, connu depuis plusieurs années et ayant une bonne clientèle dans la partie la plus habitée de la ville, est offert en vente à une grande réduction de prix. Le stock étant en ce moment petit donnera de la facilité à l'acheteur. Le magasin sera vendu pour du comptant ou pour du papier approuvé.
S'adresser au bureau de ce journal pour plus amples informations. 14 mars—6t

TOILES—TOILES.

Giquel et Jamison,

No 18, rue de Chartres.

ONT reçu les articles suivants, qu'ils offrent en vente au plus bas prix de la place:
2300 pièces toiles d'Irlande de $6. 50 à $30 pièce;
250 do do de Paris;
350 do do Bretagne, 150 do Platilles;
150 do coutil couleurs et blanc;
250 do toiles à drap 6¼, 10¼, 12¼ et 13¼;
25 do do à taies d'oreillers;
150 do do du Nord unies, rayées et carreaux;
75 do batiste couleurs pour robes;
800 do brin à moustiquaires;
250 do ginga fil et listados;
150 do damassés pour tables 8¼, 8¼ et 10¼;
300 services rayés, rouges et bleus;
200 douzaines serviettes damassées;
350 do do unies, rayées, bleus et rouges;
150 pièces toiles à torchons;
250 do do grise à rideaux;
175 do do ouvré à œil de Perdrix, &c., &c.
Tous ces articles sont garantis pur fil et des meilleures fabriques d'Europe.
GIQUEL & JAMISON,
19 mars 18, rue de Chartres.

VINS—50 barriques vin vieux St Julien Médoc;
40 do do Chateau Lafitte;
60 barrique vin Montferrand;
35 do do St Estèphe;
40 demi do do Chateau Margaux;
22 do do do Chateau Lafitte;
100 do do vin blanc Haut Barsac,
100 do do do Haut Sauterne;
7 quarts de pipes vieux Cognac;
20 demi pipes do do
12 1/8 do do do
250 caisses vin rouge Chateau Latour;
75 do do do Margaux;
200 do do do Lafitte;
300 do do St Estèphe;
100 do do St Julien;
125 do vin blanc Haut Sauterne;
115 do do do do
200 paniers huile Plagnol;
75 do Champagne, 1re marque;
60 do do en demi bouteille;
50 caisses absinthe suisse;
Anisette, liqueur, fruits à l'eau de vie, kirsh, bouchons extra fins et ordinaires, pour bouteille et dame-jeannes, mèches soufrées, &c, &c, à vendre par A DUBUCH,
77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon
19mars

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux.
4 quarts-pipe eau-de-vie cognac, de p. F. Hamel,
4 do do do do [illegible] de
10 do do do Rochelle de Th. Henry,
42 barils vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT,
4 mars No 62, rue des Magasins.

Les soussignés loueront à des prix raisonnables, les magnifiques résidences et magasins situés rue St Pierre, en face de la Place Jackson et ceux situés rue de Chartres et rue Condé.

N. B. Sur la rue St-Pierre, en face la Place, il n'y a que trois résidences à louer, (deux desquelles ont été occupées par Mlle Jenny Lynd et sa suite. Sur la rue Ste-Anne, en face de la Place, il n'y a plus que cinq magasins à louer
EDW. SHIFF & CO.
12mars—t. l. j. 54 rue de la Douane.

VENTE DE PIANOS,
Pour cause de liquidation.

Une grande quantité de pianos neufs et de seconde mains, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON,
12 ms—3m 44 rue Conti

Habitation sucrière à vendre.

Par suite de dissolution de société l'on offre à vendre, une vaste et belle habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Teche, ayant 35 arpents de face au dit bayou, mesurant en superficie 3,000 arpents, dont environ 800 arpents sont entourés et en culture dont environ 300 arpents en cannes et 200 à 250 en maïs. La partie de terre en culture est parfaitement égouttée par de grands canaux, et une quantité de fossés. La dite terre contient environ 1,500 arpents de bois et est à l'abri de toute inondation.

Pour le plan, l'inventaire, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM. Holland et Baudoin, notaires, 56 rue de la Douane, ou à M. H. Gilly, No 32 Vieille Levée.

L'on vendra l'habitation seul, ou avec 54 esclaves. 12 mars—2m

AVIS.

Agence de la Briqueterie de Frédéric Roy, No 6, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Douane.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitans des diverses paroisses de l'Etat, que la susdite briqueterie a fait l'acquisition de la goëlette MARIE LOUISE, afin de faciliter la livraison des briques fournies par cet établissement dans toutes les parties de l'Etat.

Il fournira sur commande des briques du pays de première qualité. Aussi des briques à carrelage pour les équipages des sucreries, le tout aux prix les plus modérés. Les briques fournies par cette briqueterie seront transportées aux frais de M. Roy, jusqu'à l'endroit où elles devront être débarquées.
3mars—1m H RUFFIER, Agent

AVIS est par le présent donné aux contribuables du 9me district représentatif résidents et non résidents, que le soussigné est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850.

Le bureau est ouvert tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures A. M. à 2 P. M., rue Piété, près l'encoignure Grands Hommes.
JUSTIN AGUILARD,
9mars Collecteur du 9me Dist. Rep.

SARDINES—1,500 boîtes sardines à l'huile
2,500 quarts boîtes do do
5,000 quarts do do do
A vendre par G. VALLETON & CO,
26 fév 25, [illegible]

VIN ROUGE—300 caisses St-Julien ordinaire;
300 caisses St Estèphe,
100 do Lafitte bouché à l'émeri;
25 do Vieux Sauterne Eyquem
20 do Sauterne Nartigue & Bigourdan;
200 do Rouge et blanc, et une variété de vins de dessert, à vendre par
G. VALLETON & Co,
26 fév [illegible]

BAREGES BAREGES.

LES soussignés recevront [illegible] 12 mars [illegible] barèges [illegible]
12 ms F & L [illegible]

COUTILS ANGLAIS NOUVEAUTE.

UN assortiment magnifique de Coutils pour PANTALONS,
GILETS,
PALETOTS.
A vendre à très bas prix par
P. & E. REILLY & CO,
27fév enc. Royale et Canal

C. GODIN, LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER,
Rue de Chartres, 133.

ABONNEMENT au cabinet de lecture $1 par mois et $3 de dépôt.
ATELIER DE RELIURES
Livres de chants, articles et fournitures de bureau 11 mars

CHAPEAUX de [illegible] en débarquement du navire [illegible] à vendre par FROST & CO,
[illegible] 16 rue des Magasins

740,000 CIGARES de la Havane [illegible] marques [illegible], Regalia [illegible], Imperiales, Preciosas, et Londres, Figaro, [illegible], Partagas, Fragancia, E. [illegible], Wellington, [illegible], Conchas, [illegible] Favorita, [illegible], en magasin et à vendre par D BORNIO, Jr.
13 ms 34, rue Gravier

150750 CIGARES de la Havane, de différentes qualités, des marques les plus recherchées [illegible] de la Havane, à vendre par
13 ms D BORNIO Jr, 34 rue Gravier

SUCRE HAVANE—Blanc et brun, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
13mars 26, Vieille Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—125 caisses en débarquement des navires [illegible], à vendre à [illegible]
G. W. DUNBAR,
20 fév 5, rue des Magasins

GRAND CHOIX DE PIANOS.
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir de fabriques de MM PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau, Pianos à queues, pianos droits, pianos à 7 octaves, système en croise, à Erard, à vendre à des prix très avantageux, par A. PERIER,
27fév 310, rue Royale

HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES de Debain, [illegible] pianos [illegible] des airs en général, morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des [illegible] prix [illegible] en aucun [illegible].
27fév A. PERIER, rue Royale 310.

Toiles! Toiles!

3000 pièces toiles 4,4 sans apprêt depuis $6. [illegible] do apprêtées,
150 pièces toiles fortes sans apprêt,
150 do do 5/4 pour taie d'oreiller.
80 do do 11/4 et 12/4 pour draps (supérieur)
200 do do 8/4, 9/4, et 10/4 damasse double et ouvré.
Toutes ces toiles garanties pur fil, viennent d'arriver et seront vendues au plus bas prix de la place, par P. & E. REILLY & CO.,
27 fév Enc. Royale et Canal

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par
J. PRATS,
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS.
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS.
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

VOR. HÉBERT,
149, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de
PAPIER PEINT.
Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c.
Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c. &c. 11mars

ANGELRODT & BARTH,
MAISON DE COMMISSION ET D'EXPEDITION,
126, *rue Seconde, à St-Louis, Missouri,*
Références:
MEYER STUCKEN & CO. } Nouvelle-Orléans.
C. T. BUDDECKE & Co. }
5mars—1m

CHAPEAUX DE PAILLE—50 caisses assortis, pour hommes et enfants à vendre à bas prix, par FROST & CO,
15 mars No 16, rue des Magasins.

MADERE—30 barils Madère Toxi supérieur, à vendre par BERNARD TURPIN.
15 mars No 20, Vieille Levée.

HUILE—350 paniers huile d'olive ayant droit au drawback et à vendre par
BERNARD TURPIN
15 m 20, Vieille Levée

CAPSULES pour bouteilles—8 caisses capsules pour bouteilles, à vendre par
BERNARD TURPIN,
15 m 20, Vieille Levée

SARDINES—7,000 caisses sardines marque Camus et Bella & Co, à vendre par
24 fév J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

LES soussignés offrent à vendre en magasin et sous la clé de la douane:
50 quarts eau de vie Pinet, Castillon & Co;
45 barils do do do divers âges
40 demi pipes do do Bouvet Jeune;
30 do do do }
108 quarts do do } United-Proprietors
64 barils do do } LaRochelle.
3 tierçons et 10 barils Madère;
75 barriques vin rouge supérieur,
120 paniers Champagne Cygne et Aigle Marque.
160 caisses do très supérieur Granjean;
50 paniers huile d'olive J Plagniol;
50,000 bouchons supérieurs.
1 caisse étiquettes;
72 do de 12 bouteilles Lafitte, 1841 d'envoi de Nathan Johnston & Fils.
THOMAS PINET & CO,
12m 29, rue Conti

Bois de construction! Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, platonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.
Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET

TABAC EN FEUILLES ET CIGARES—Un grand assortiment venant d'arriver, et à vendre par BRUGUIERE FRERES,
6mars—30 9, rue Bienville

ON DEMANDE à acheter des doublons espagnols et mexicains, ainsi que des pièces de 25 cts espagnols. S'adresser chez J. M. CABALLERO, 4 m 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

INDIA RUBBER PATENT
B. ANTOGNINI
No. 18, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE
POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures aux caoutchoucs employés jusqu'à ce jour.
Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, garnitures et [illegible] pour équipage, jeux de [illegible], etc. Le tout aux prix [illegible].

Maison d'expédition pour la Californie.
DODGE & CO,
Expédient par les steamers pour CHAGRES, PANAMA et la CALIFORNIE les marchandises qui leur sont confiées à cet effet.
DEERING & WILEY, Agents.
Bureau chez PHELPS & POTTER, marchands de papier 57 RUE DE CAMP. 24 fév

J B Carr & B G Fonteneau, Avocats,
NATCHITOCHES (Louisiane),
PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Soto, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. [illegible]

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à MM. [illegible] & Co à New-York ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast.
26 oct—☞ [illegible], MILLS & CO.

ECOLES PUBLIQUES—MUNICIPALITE No. UN.
Ouverture d'une école du soir.

A partir du lundi, 24 mars, il sera ouvert au local High School, rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, une école du soir pour les jeunes gens.
L'école sera ouverte tous les jours de 6 heures P. M. à 9 heures P. M. Tous ceux qui désireraient se faire inscrire sont priés de s'adresser au principal de l'école, aux heures et au lieu indiqués par le présent avis.
Par ordre de la Direction, ALBERT FABRE,
11 mars Surintendant

UNE DEMOISELLE capable de montrer l'anglais, le français et l'italien, aussi la musique vocale et le piano, désire trouver une place d'institutrice dans une famille qui habite la ville ou dans une habitation des environs.
Les meilleures recommandations seront fournies. S'adresser chez H. GILLY, Vieille Levée, 32
14mars—3t

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par ces présentes donné que la société en commandite [illegible] entre les soussignés par acte du 10 mars 1849 [illegible] notaire, expire ce jour, et en conséquence dissoute. MM. Thomas Pinet & P. E. Brulatour restent chargés de la liquidation et se servent de la signature sociale à cet effet.
Nlle-Orléans, 10 mars 1851
T. PINET,
BRULATOUR,
GASTON BRUSLE, associé en commandite
11mars—

LES soussignés continueront sous la raison de THOMAS PINET & Co le même genre d'affaires.
T. PINET,
11mars BRULATOUR

ASSOCIATION

LES soussignés ont ce jour formé une association, sous la raison de [illegible] pour la transaction des affaires de commission en général.
G. LEGENDRE,
A. FERRIER.
11mars—

AVIS—Par acte au rapport d'Adolphe Mazureau notaire, en date du 1er mars [illegible] a été modifiée par G. Legendre et Augustin Ferrier qui ont pris M. Alexandre Lesseps comme associé en commandite, à la charge de fournir un versement à la société une somme de vingt cinq mille piastres.
G. LEGENDRE,
A. FERRIER,
ALEX LESSEPS
10 mars

A LA LOYAUTÉ.
BUREAU DE PLACEMENT,
RUE MADISON No 17,
Tenu par M. DELALONDRE.

CE Bureau est [illegible] sous [illegible] l'intention de [illegible] des [illegible] domestiques [illegible] trouver [illegible]
25 fév—1a

LIBRAIRIE DE
Victor Hébert,

149, RUE DE CHARTRES, 149,

Abonnement à toutes les publications françaises, par semestre ou par année.
L'Illustration, Journal Universel.
Revue des Deux Mondes.
Mode à Parisienne, Conseiller des Dames, Conseiller des Enfans, Journal des Demoiselles et des Jeunes Filles, La Revue Catholique, l'Echo des Feuilletons, La Revue Pittoresque, &c., &c.

Aux Journaux de Médecine et de Pharmacie.

Tels que les Annales des Connaissances Médico-Chirurgicales, La Revue de Thérapeutique, Gazette Médicale, Bulletin de l'Académie et des principales [illegible] 1 fev—2m

ADR. Z. CAVELIER J. J. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,

INFORMENT [illegible] A & Z Cavelier [illegible] à vendre par [illegible]

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux,
40 barriques vin rouge C. C. Queyries, pour famille
6 do do do La Mission, 1847
4 do do do do 1844
100 caisses do do do 1842
100 do do do Haut Brion 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
4mars 169, rue Royale

Succession de John McDonogh.

LES personnes devant à la succession de J. McDonogh sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius,
F. B D'Aquin,
Wm L [illegible], } Exécuteurs
A. D. Crossman,
J Stewart [illegible]. } Testamentaires.
16 janv ☞

AVIS—Les personnes [illegible] propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, au [illegible].
C. Roselius, C. W. F. Lavergne
F. B. d'Aquin, A. D. Crossman
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires.

Changement de domicile.
J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,

[illegible] amateurs de *bons pianos*, [illegible] des *Pianos Piccolos* [illegible] vient de recevoir par les derniers arrivages, *pianos à queue*.

[illegible] *pianos orgue* [illegible] nouvelle invention [illegible] pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme* qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos* et *à queue* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra à BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—☞

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,

A L'HONNEUR de faire savoir aux amateurs et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel, pianos à queues, piccolos et obliques; aussi un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.
Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste Anne. 5 fév—3m

Aux Habitans et Entrepreneurs qui habitent le Bas et le Haut de la Côte.

LE soussigné, propriétaire de la manufacture de briques Cosmopolite, à établi un barge pour livrer les briques aux planteurs, &c, sur la Côte, à meilleur marché qu'avant. Il livrera par 1 à de 40 à 70,000. On peut en voir un échantillon chez M. C. M. Harvey, No 26, rue du Camp. Les ordres déposés rue du Camp, No 26, ou laissés à mon adresse à la poste, seront ponctuellement remplis.
Briques, 1ère qualité, à 12 milles, $7 50 le millier. 2eme qualité en saumon, à 12 milles, $7 le millier. On délivrera la 1ère qualité à une distance de 20 milles et au dessus de 12 milles à raison de 50 cents par millier de plus.
Toute distance au-dessus de 20 à 40 milles $8 le millier. J. H. HARVEY, Cosmopolite
15 mars—4v—oc Paroisse Jefferson

BAREGE! BAREGE—3 caisses barèges unis, couleurs assorties, en débarquement du navire Radius, à vendre par
11fév H DE GOER & RIFFLARD

BOUCHONS—Première qualité en sacs, balles de 15 mille, pointus et réguliers, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
1 mars 47, rue Bienville

A VENDRE à livrer, à l'arrivée du navire Tennessee attendu de Marseille
35 caisses marasquin, 25 do eau verte, 25 barils cognac, 150 caisses savon, [illegible], 1 caisses [illegible] verdales [illegible] 200 do vin Muscat. DOMINIQUE LANATA,
18mars No 9 et 11, rue Jefferson

EN débarquement du brick Frederick, venant de Bordeaux—40 barriques vin rouge Montferrand à vendre par NUMA LACOSTE,
18 mars No 147 rue Royale

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre et à vendre par le soussigné,
1000 dames-jeannes vides de 5 gallons; 100 do do de 3 do, 250 do do de 2 do, 250 do do de 1 do.
NUMA LACOSTE,
18mars No 147, rue Royale.

A VENDRE à livrer à l'arrivée du navire Old England, du Havre:
25 caisses de 12 fromages tête de maure,
1 tonneau gruyère suisse, 20 meules,
100 dames-jeannes de 1 gallon;
700 do de 2 do
200 do de 3 do
600 do de 5 do
DOMINIQUE LANATA,
18m 9—10, Jefferson

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis
4 déc—1an

A VENDRE d'importation directe—16,000 boîtes, demi et quarts boîtes sardines;
100 demi boîtes truffes de Rodel;
100 demi boîtes cèpes de Rodel;
500 demi boîtes champignons de Peneau
500 boîtes conserves et pâtés truffés de Peneau;
500 boîtes conserves de St-Louis;
200 douzaines boîtes gelée et pâte de gouyave;
2 barils macaroni de Lyon;
200 jambons de Westphalie et de Bayonne;
50 caisses de prunes sèches en paillons;
20 caisses de fruits au jus de Bordeaux;
200 demi caisses raisins secs (Layers);
25 meules fromage de Gruyère;
25 douzaines fromages de Neufchâtel, Lamburgh, pâte grasse, et tête de Maure;
25 douzaines pickles et sauces de Londres;
200 caisses macaroni et vermicelle d'Italie;
400 paniers Champagne des meilleures marques;
200 caisses vin de Bordeaux do do
Cognac, Madère, Port, liqueurs, etc, à vendre par LOMBILH & Co.
15 ms Encoignure Royale et Douane

Carosse sans Coutures.

UNE caisse CARROSSE, reçue par le navire Radius, à vendre par
LOISON & SILLIOTEAU,
26fév 34, rue Chartres, au premier

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 20 MARS 1851
Bénéfice de Mme RICHER.
Troisième représentation
DEUX FOSCARI,
Grand opéra en 4 actes, de [illegible]
LA GRISETTE AU VERT
Vaudeville nouveau en 1 acte
☞ On commencera à 6½ heures

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
qui sera donné au Lyceum Hall,
VENDREDI, 21 COURANT [illegible]
CHARLES WYNEN,
Assisté de M. Gaenfeld et M. [illegible] orchestre conduit par M. [illegible]
On peut se procurer des billets chez [illegible] marchands de musique.
Le programme sera publié plus tard.

Grand Bal Paré et Masqué
Samedi, 22 courant
AU NATIONAL HALL,
Rue Carondelet, entre Union et [illegible]
TENU PAR G. VAUDRAIS
LES dames doivent présenter leurs invitations à la porte.
On peut se procurer des billets [illegible] encoignure Canal et St Charles [illegible] du bal.
Prix du billet: [illegible]

Salle du Globe,
Encoignure des rues St Pierre et [illegible]
Près du Vieux Bassin.
[illegible] de cette SALLE [illegible] date de ce jour jusqu'à la [illegible] des amusemens.
Les jours de bal seront annoncés [illegible] par des affiches posées [illegible] et aux lieux publics.
Il y aura un bel orchestre dirigé par [illegible], et les valses, les polkas [illegible] les plus modernes seront exécutées.
Prix de la salle [illegible] trouvera [illegible] direction de [illegible]
A. WHITLOCK, [illegible] ☞

McCLURE et SAUNDERS,
[illegible] MAGASINS [illegible]
INVITENT [illegible]
[illegible]
CHAPEAUX,
RUBANS,
FLEURS ET PLUMES,
SOIERIES, BRODERIES
[illegible]
AUSSI
CHAPEAUX DE PAILLE, [illegible]

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

C. YALE Jr. et Co.,
27, RUE DES MAGASINS,
RECOIVENT par [illegible] arrivages [illegible]:

SOIERIES FANTAISIES ET ARTICLES DE MODE
[illegible]

BRODERIES
[illegible]

ARTICLES POUR MODISTES
Chapeaux paille d'Italie unie et [illegible], perlée, Panama, paille de riz, paille [illegible], [illegible] guipure et crin, dentelles et [illegible] dames et modistes, chapeaux pour garçons [illegible] bons bonnets [illegible]
FLEURS ARTIFICIELLES
Le tout formant un des plus beaux [illegible] ville, et qu'ils offrent en gros seulement [illegible]

PARAPLUIES—Les soussignés ont [illegible] assortiment de parapluies, parasols [illegible], qu'ils vendront à très bon marché
RILLIEUX & [illegible]

LES soussignés viennent de recevoir [illegible]:
Barèges [illegible]
[illegible]
[illegible] RILLIEUX & [illegible]

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes
Eau-de-vie marque de **New-York**,
Genièvre do **New-York**,
Rhum do de **Barataria**,
Rhum do de **New-Orléans**,
Savon de **P. K. Barnes** & Co, N[illegible]
4 mm—1 an

C. M. Simpson,
50, *rue du Canal*

GANTS en chevreau, [illegible] COLS [illegible]
MANCHES [illegible]
CHEMISETTES [illegible]
MANCHETTES [illegible]
BONNETS [illegible]
TOILES D'IRLANDE [illegible]
COTON BLANC [illegible]
AUSSI un assortiment [illegible] plantation de ménage [illegible]
4 mars SIMPSON [illegible]

MARCHANDISES DE PRINTEMPS [illegible] & SILVESTRE [illegible] et d'Angleterre par le navire [illegible] Radius & Richard [illegible]
Chapeaux de paille.
[illegible]
Mousselines.
[illegible]
Couvertures
25 balles couvertures à nègres [illegible]
Eaux-de-vies et Vins
150 demi-quarts et huitièmes eau de vie [illegible] Seignette [illegible] 4me preuve [illegible] de la Douane.

FROMAGES—75 meules fromage [illegible]
40 [illegible]
40 [illegible]
75 do [illegible]
A vendre par FERRERS FRERES,
13 mars No 247 et 249, rue Royale [illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES—
[illegible] petits pois
200 do 300 demi do [illegible]
100 do 300 demi [illegible]
[illegible]
A vendre par FERRERS FRERES
13mars No 247 et 249, rue Royale [illegible]

FRUITS à l'eau-de-vie—25 caisses fruits [illegible], à vendre par FERRERS FRERES
13mars No 247 et 249 rue Royale [illegible]

HUILE—150 paniers huile d'olive [illegible]
A vendre par FERRERS FRERES.
13mars No 247 et 249, rue Royale [illegible]

Barrière, Lacapere & Co.

VIENNENT de recevoir par le navire Astrea un grand assortiment de mérinos français, draps, [illegible] et fantaisie, pour pantalons et habits.
[illegible] du Nord unis, et à carreaux,
Nankins, à raies, et à carreaux,
Coutils fantaisie pour pantalons,
Drap fil et coton,
Do écrue unis et à carreaux,
Do écrus et gris extra fin,
Canvas [illegible] écru pour doublures,
Serge noire,
Soie à coudre, &a, &a.
Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits 3 fév

BARRIERE, LACAPERE & Co.
30, *rue de Chartres.*

VIENNENT de recevoir par le navire Astreau un grand assortiment de
Barèges imprimés, nouveautés à 25 cents.
Do do do à 30 cents.
Moire antique pour robes de bal,
Mousseline soie imprimée pour soirées,
Soie chinée fond blanc,
Gants blancs pour hommes et pour femmes.
Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits 3 fév

Avis aux planteurs.

A VENDRE à bon marché, une machine à vapeur et moulin de la manufacture de David Gruffy, (Fayette Works), dont on ne s'est servi que pour une roulaison.
Cylindre de onze pouces et trois pieds et demi de stroke, deux bouilloires de vingt-six pieds de long et trente-deux pouces de diamètre.
Moulin trois pieds et demi de long et vingt-quatre pouces de diamètre.
Pour les conditions, s'adresser à
ROGAN & TURBAUD
13 fév—3m encoignure Douane et Levée

VIN rouge—[illegible] caisses, dans les magasins et à vendre—[illegible] caisses vin [illegible] St-Julien [illegible] à vendre par Pe [illegible] FUENTES & Co,
18 fév 22 Vieille Levée